

**ASSEMBLEE GENERALE DU CCIP**  
**COMPTE RENDU DU SAMEDI 14 DECEMBRE 2024**  
**CHAUNAY ( Vienne) hôtel restaurant central**

**Ouverture de la séance à 10h par le président F. Pouzet**

**Présents : Eric Billaud ( commission sportive)**  
**Joël Michenet ( vice président)**  
**Philippe Beau ( président 9ème région)**  
**Trésorière ( abs)**  
**Nicole Goursaud ( secrétaire de séance)**

Franck Pouzet remercie tous les amateurs présents et leur souhaite la bienvenue.

Une minute de silence est observée en mémoire des colombophiles ou de conjoints décédés.

**Rapport Moral :** un incident lors du premier concours est venu perturber le week end, le réseau électrique de la remorque a brûlé entièrement, on remercie Bernard et Isabelle qui malgré tout ont pris le risque de partir sans lumière.

**Rapport Financier :** 2024 sera une année sans bénéfice

Dépenses : indem transport: 1500€	frais carburant : 2493,07€
assurances : 947€	maïs pigeons : 76€
intérêts prêts : 200€	remise des prix:1186,55€
repas chauffeurs : 50€	classements : 400,67€

Recettes : Bellancourt : 1713€	Calais : 1061 €	
Damme : 613,80€	St job : 464,40€	Maaseik:327,60€
Vente en SA : 840€	Vente int : 1810€	Tombola : 345€

Bénéfices de l'exercice : 9,26€

Comptabilité : accepté à l'unanimité.

**Commission sportive:** Eric nous confie que c'est la pire saison qu'il a connu depuis qu'il est responsable des lâchers.

Concours de : Bellancourt : lâché tardivement , et beaucoup de perte de pigeons.

Calais : pluvieux le matin, lâcher en cours de matinée.

Damme : plus facile , 1100m/m avec un lâcher le lendemain.

Anvers : moins de 1000m/M , vent de bec.

Maaseik : grand beau temps.

Saison 2025 , sera le même programme sauf Maaseik remplacé par Venlo. Tout colombophile est accepté au CCIP, le but étant de faire plaisir à tous les joueurs sur toutes distances, quoiqu'il arrive, le programme sera maintenu.

Pour l'année 2025, une augmentation de 0,10 centimes par bec sera appliquée, mais pourra être révisée en 2026 en fonction du budget.

800 kilomètres sont enregistrés lors du ramassage, bravo à nos chauffeurs qui maintiennent une vitesse moyenne de 80 à 85 kilomètres/heure, afin de limiter la consommation carburant.

**Question divers:** Posée par Joël Michenet, en raison du budget, pourquoi ne pas récompenser que les 3 premiers de chaque concours en 2025( au lieu de 5).

Après vote, accepté à l'unanimité.

**Remise des prix :** Voir feuille jointe.

Fin de la séance à 11h30

La secrétaire de séance Nicole G.L